

# Bulletin Municipal

n°2

Janvier 2010

## Editorial

**Chers Amis,  
Chères amies,**

Une deuxième année de mandat électoral se termine et, depuis que vous nous avez confié la gestion de la Commune, nous essayons d'œuvrer au quotidien pour le bien de tous.

Ce deuxième bulletin est pour nous l'occasion de faire le point sur la vie de notre Communauté : de l'évolution des principaux dossiers aux décisions du Conseil pour l'année 2009, vous trouverez dans ces pages l'essentiel de la vie municipale.

Enfin, en ce début de nouvelle année, les membres du conseil se joignent à moi pour vous adresser, ainsi qu'à vos proches, des vœux de bonne et heureuse année 2010.

**Roger GAGNEPAIN**

## Au fil des dossiers ...

### La rénovation de la Mairie

La réhabilitation de l'ancienne salle de classe en salle de réunion du Conseil municipal a posé bien des problèmes dans sa phase de préparation. En dernier lieu, l'obligation de mise en sécurité des locaux a augmenté les coûts et surtout a retardé le dossier de la Dotation Globale

d'Équipement. Cette subvention d'État n'a pas été attribuée en 2009. Un nouveau dossier en vue de son acceptation en 2010 vient d'être transmis à l'autorité préfectorale. Les appels d'offres ont été lancés et les plis viennent d'être ouverts...

### Malfaçons à l'église : suite et ... fin ?

En ce qui concerne ces malfaçons, la réhabilitation a été chiffrée et transmise à la compagnie d'assurances de la Communauté de Communes d'Arnay-le-Duc. La réponse des assureurs se fait attendre car, comme à l'accoutumée, dès que des intérêts financiers sont en jeu, personne ne se veut responsable et chacun rejette la faute sur l'autre.

### Entretien des voiries et réseaux

La rue de Vernusse qui était impraticable a été nettoyée. Les travaux étaient programmés dès 2008, mais il a fallu attendre des conditions climatiques favorables pour effectuer les travaux. Ils ont été réalisés en septembre.

Enfin des fossés ont été nettoyés au lieu-dit "Les rues de Breuil" pour favoriser l'écoulement de l'eau dans la partie plate du chemin.

### Espace de Rencontres et Loisirs

Nous avons programmé un parking pour la salle des fêtes afin de faciliter le stationnement des voitures lors des manifestations. Celui-ci est en cours de réalisation.

## SOMMAIRE

Editorial.....	p 1
Au fil des dossiers .....	p 1
Les décisions du Conseil.....	p 2, 3
La salle municipale.....	p 2
La rénovation de la Mairie.....	p 3
La Décision Modificative .....	p 3
Retour sur la vie communale ...	p 4
Bibliobus .....	p 4
Le passeport biométrique .....	p 4
Le calendrier 2010 .....	p 4

# Les principales décisions

## Dans sa séance du 27 mars 2009, le Conseil municipal :

- approuve le Compte Administratif 2008 qui présente un excédent de 67 570 €
- vote à l'unanimité le Budget Primitif 2009 qui s'équilibre à :
  - 139 422 € en section de fonctionnement
  - 124 560 € en section d'investissement
- ne modifie pas les taux des taxes qui restent fixés pour 2009 à :
  - 5.36 % pour la taxe d'habitation
  - 9.88 % pour la taxe foncière (bâti)
  - 30.04 % pour la taxe foncière (non bâti)
  - 11.03 % pour la taxe professionnelle
- nomme M. Christian Giboulot membre titulaire de la Commission Locale d'Énergie et M. Roger Gagnepain membre suppléant
- adhère au Groupement d'Intérêt Public e-Bourgogne
- suite à un sinistre dans le logement de l'école, accepte le remboursement de l'assurance et approuve le devis de l'entreprise Tainturier pour un montant de 2 622 €
- après avis du Préfet, prononce la désaffectation des locaux scolaires
- fixe à 712 € la participation aux frais de chauffage de la locataire du logement de l'école
- autorise M. Steve Lavielle à occuper le domaine public souterrain pour installer une fosse septique et charge le Maire de signer la convention
- compte-tenu des propositions reçues, décide de louer à M. Daniel Papasodaró les parcelles communales D 57 et D 70

## Dans sa séance du 29 mai 2009, le Conseil municipal :

- établit les tours de garde du bureau de vote
- décide de louer à Mme Beney le logement communal T3
- modifie deux baux concernant la location de parcelles communales
- porte le taux d'indemnité du maire de 12,75% à 13,25 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique
- décide le nettoyage des fossés de la rue de Breuil
- entend diverses communications du Maire concernant :
  - la rénovation de la mairie
  - l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public e-Bourgogne
  - le bilan de la collecte des déchets aux points d'apports volontaires

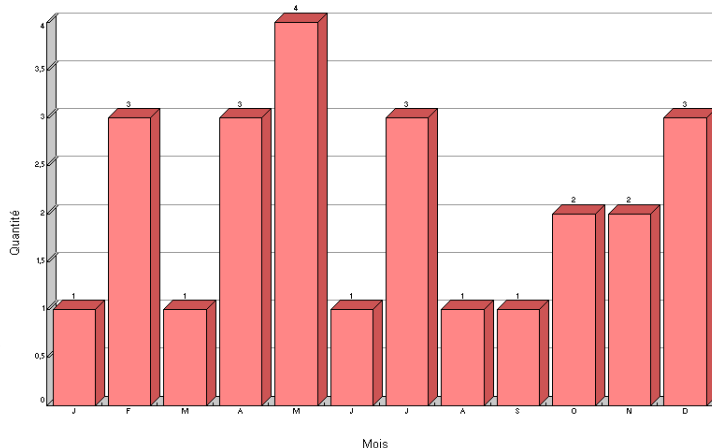
## L'Espace Rencontres et Loisirs

### Une salle bien occupée

La réhabilitation de l'ancien presbytère en logements locatifs d'une part et Espace de Rencontres et Loisirs d'autre part s'est révélée une opération patrimoniale d'envergure. Il est entre autre intéressant de revenir sur le taux d'occupation de cette salle municipale.

En deux mille neuf, l'E.R.L. a été loué trente cinq jours ce qui représente une recette brute de mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros pour la commune. Cette salle, comme le montre le graphique ci-contre, répond à un réel besoin puisqu'elle a été utilisée de une à quatre fois par mois, essentiellement le week-end, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Nombre de réservations mensuelles de l'année 2009



# du Conseil municipal

Dans sa séance du 24 juillet 2009, le Conseil municipal :

vote à l'unanimité la **Décision modificative** n°1 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 7680

Dans sa séance du 2 octobre 2009,  
le Conseil municipal :

afin d'intégrer les revenus liés à la dissolution du Syndicat d'Electrification Primaire d'Arnay-le-Duc, vote à l'unanimité les **Décisions modificatives** n°2 et n°3 qui s'équilibrent en

recettes et dépenses à 3561 €.  décide la vente de bois sur pied provenant de parcelles communales au prix de 5 € (cinq euros) le stère.

Dans sa séance du 30 décembre 2009,  
le Conseil municipal :

renouvelle la convention ATESAT  
 décide de souscrire un contrat d'assurance pour les personnels communaux auprès du contrat de groupe du Centre de Gestion  
 renouvelle les locations de parcelles communales  
 dans le cadre de la rénovation de la mairie, décide de demander le concours du service SOS Archives du Centre de Gestion

donne suite à une demande de prise en charge de frais de scolarité de l'école Jeanne d'Arc d'Arnay  
 demande le maintien des établissements de Villeneuve et Aisy  
 exprime son inquiétude quant au projet de réforme des collectivités territoriales  
 décide l'acquisition de panneaux électoraux et d'un photocopieur

## La Décision Modificative

La décision modificative est un acte budgétaire qui permet d'ajuster, en cours d'année, le budget primitif voté au mois de mars. Il y a encore quelques années, les ajustements s'effectuaient plutôt en fin d'année par le vote d'un budget supplémentaire. Aujourd'hui, grâce à l'outil informatique, les prévisions budgétaires sont beaucoup plus précises et ne nécessitent, pour la plupart du temps, qu'un nombre restreint de modifications dans la deuxième moitié d'année budgétaire.

## La rénovation de la Mairie

### Le coût estimatif des travaux

En raison des conditions climatiques de fin d'année, les procédures d'appels d'offres et d'attributions des travaux ont été retardées.

A la date d'impression de ce bulletin, la commission n'avait pas statué définitivement. Aussi, les montants présentés dans le tableau ci-contre ne sont que des devis estimatifs. Ils donnent toutefois une idée assez précise du coût global.

Cependant, la réalisation des travaux reste soumise à l'obtention des différentes subventions, la commune ne pouvant assumer à elle seule le financement de cette opération.

Lots	Montant HT
Gros oeuvre	16 438
Charpente, couverture, zinguerie	3 639
Menuiseries extérieures	14 143
Menuiseries intérieures	2 805
Peintures, cloisons, plafonds	16 526
Carrelage, faïence	2 900
Electricité	9 913
Chauffage	20 903

**Ce bulletin municipal est édité par la Mairie d'Antigny la Ville sous la responsabilité de M. Roger Gagnepain, maire.**

**Ont participé à la réalisation de ce numéro les membres de la commission "Education, jeunesse, loisirs et information" et le secrétaire de mairie.**

## En bref et en images

# Retour sur la vie communale

### Commémorations

Comme chaque année, la Municipalité a invité les habitants à participer aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Les cérémonies au monument ont été suivies d'un vin d'honneur.

### Le repas du CCAS

Cette année encore, c'est le restaurant « Chez Camille » qui a préparé le repas des seniors. Le vin a été offert par Yves GIBOULOT. Au nom de tous les membres du CCAS, qu'il soit ici remercié.

### Les animations de l'Association Loisirs et Culture



### Information administrative

## Le nouveau passeport

Depuis la mise en place du passeport biométrique, c'est à la Mairie d'Arnay-le-Duc que le demandeur doit se présenter personnellement car il y a prise d'empreintes (à partir de 6 ans) lors du dépôt de la demande mais également lors du retrait du passeport.

L'équipement installé comprend un appareil photo numérique et permet de prendre la photo d'identité aux normes (pour les bébés, il est préférable d'aller chez

le photographe).

Les imprimés de demande restent inchangés, ils sont donc délivrés à la Mairie d'Antigny-la-Ville.

Le demandeur devra ensuite rapporter l'imprimé au secrétariat de mairie d'Arnay-le-Duc complété et comprenant toutes les pièces. L'instruction de la demande est évaluée de 20 à 30 min ; il est donc judicieux de prendre rendez-vous au 03.80.90.03.44 pour l'enregistrement du dossier.

## Le bibliobus

La bibliothèque départementale de prêt de la Côte d'Or assure un dépôt de livres dans la commune qui adhère à cet organisme du Conseil général.

C'est Mme Geneviève Qui-gnard qui assure la gestion de ce service.

Si vous aimez lire, vous pouvez venir emprunter des ouvrages aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie (le vendredi de 17h30 à 19h).

## Le Calendrier 2010

Dimanche 10 janvier :  
galette (ALCA)

Samedi 6 février :  
carnaval (ALCA)

Dimanche 7 mars :  
choucroûte (ALCA)

Dimanche 11 avril :  
repas (La Diane)

Samedi 8 mai :  
victoire 1945

Dimanche 30 mai :  
fête des mères

Dimanche 22 août :  
fête du village (ALCA)

Octobre :  
repas des aînés

Jeudi 11 novembre :  
armistice 1918